



Pourquoi introduire l'aromathérapie dans votre établissement ?

📅 Publié le 12 juin 2025

👤 De Uriopss Bourgogne-Franche-Comté

SANTÉ

Article



INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Pourquoi introduire l'aromathérapie dans votre établissement ?

L'URIOPSS BFC et AromaProSanté, Partenaire de l'URIOPSS, vous ont proposé, le 16 mai dernier, un webinaire sur l'introduction de l'aromathérapie en établissement.

Questions abordées :

- Quels sont les bienfaits de l'aromathérapie dans les établissements de santé ?
 - Comment intégrer l'aromathérapie dans les pratiques de soins au sein de votre établissement ? (bonnes pratiques et modalités d'intégration)
 - Quels types d'huiles essentielles peuvent être utilisées et dans quelles indications ?
 - Quelles sont les précautions à prendre lors de l'utilisation de l'aromathérapie ? (mesures de sécurité et d'accompagnement des soignants)
 - Comment former le personnel à l'aromathérapie dans un établissement de santé ?
- Vous trouverez, ci-contre, en accès adhérent, le support de présentation.

Le replay est disponible sur demande à contact@uriopss-bfc.fr

Vous souhaitez aller plus loin et mettre en place un accompagnement ou une formation, n'hésitez pas à nous contacter : Laurent Dubois, l.dubois@uriopss-bfc.fr - 06 30 16 45 94

Article du 12/06/2025

Numéro de fiche

113.45 Ko